

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Ardèche
Arrondissement de Largentière
COMMUNE DE BORNE

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Borne le 15 février 2021

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal de Borne qui aura lieu à la salle de mairie le **samedi 20 février 2021 à 15h30**.

Compte tenu de la dimension de la salle et de la situation sanitaire, cette réunion ne sera **pas ouverte au public**. Chaque conseiller est prié de venir avec un masque et un stylo.

Ordre du jour :

- Délibération pour la création de poste de secrétaire de mairie.
- Délibération sur la nécessité de prendre une assurance couvrant les risques statutaires.
- Achat de matériel de bureautique et de téléphonie.
- Délibération concernant la protection de terrains appartenant à la commune de Loubaresse sur le territoire de Borne.
- Décision du Conseil Municipal sur les modifications des attributions de compensation votées par la Commission d'Evaluation des Charges Transférées.
- Suite à la décision de la commune de St Etienne de Lugdarès de ne plus mettre des heures de secrétariat à la disposition de notre commune : aménagement d'un bureau pour le secrétariat.
- Délibération modificative concernant la mise à disposition de la parcelle AN 60.
- Délibération adoptant le rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable.
- Questions diverses.

Souhaitant pouvoir compter sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations

Le Maire, Thierry CHAMPEL,